

Réunion Conseil d'Administration n° 03
Jeudi 16 Janvier 2025 à 19h00 en présentiel

Ordre du jour:

1. Validation des PV des précédents CA
2. Définition du profil de poste Agent De Développement
3. Tarif mutation loisir
4. Attribution des clubs supports pour les actions de développement
5. Questions Diverses

Membres du Conseil d'Administration

Présents :

Daniel SOBIERAJ, Patrick CHAPUIS, Thibaud TISSERAND, Romain BRUNETTI, Gérald BERNIGAUD, Nathalie ROUX, Isabelle JARRET (visio), Sébastien JARRET.

Excusés : Sophie BRECHET, Véronique DUBUY, Frédéric PUAUD, Cédric BRUFFIN

Invités

Présents : Christelle THOMAS (visio).

Excusés : Jérôme EPS

Le quorum étant atteint la séance débute à 19h00.

Romain BRUNETTI, Président du Comité remercie toutes les personnes présentes pour ce 3ème CA et ouvre la séance.

1. Romain BRUNETTI soumet à l'approbation du Conseil d'Administration le Procès-Verbal n°2 du 7 novembre 2024.

Validation du Conseil d'Administration à l'unanimité du Procès-Verbal n°2.

2. Définition du profil de poste Agent De Développement

La commission RH doit se rencontrer pour établir une fiche de poste comportant :

Profil : une personne issue du Handball.

Proposition de 35H00 par semaine, reste à déterminer en fonction du volume horaire des missions, salaire correspondant à un technicien (SMIC), mise à disposition d'un véhicule de fonction et d'un téléphone mobile professionnel.

Prise en charge du Label Hand

Développer la pratique du BabyHand

Agent de développement qui aura pour mission de développer et promouvoir le Handball sur le territoire, également, d'accompagner les dirigeants, ainsi que les apprentis dans les clubs, et les interventions dans le milieu scolaire.

Accompagnement et suivi à coordonner avec les clubs.

Dépôt candidature fixée fin février 2025, pour commencer les entretiens entre fin avril et début mai 2025, afin de pouvoir présenter le nouvel agent de développement à l'Assemblée Générale 2025.

3. Tarif mutation loisir :

Oubli de notre part d'inscrire le tarif mutation loisir, qui est de 0,00€, penser à le rajouter pour la prochaine AG.

4. Attribution des clubs supports pour les actions de développement :

Les clubs de Ferney et Meximieux se sont proposés pour accueillir le Fémini'hand le 30 mars 2025.

Vote en distanciel.

En ce qui concerne le Pâqu'hand le 12 avril 2025 aucun club c'est positionner à ce jour.

Le tournoi fin de saison le 8 juin 2025, proposition du club Côteière, reste à valider par le CA.

5. Questions diverses :

Solveig NICOLAS, a une assurance accident de la vie pris en charge par le comité, rédiger la résiliation avant le 31 octobre 2025.

Le CERFA pour les frais engagés pour les bénévoles, vont être établi le 27 janvier 2025.

Romain BRUNETTI, président du comité, demande à se faire remplacer pour le séminaire des présidents de comités à la maison du Hand, le 24 et 25 janvier 2025.

Patrick CHAPUIS, secrétaire général, se propose de le remplacer.

Valider par le CA.

Proposition de prendre Dougs pour le traitement des salaires, car mécontentement d'Ain Profession Sport, à prévoir pour 2026.

Comparaison tarifaire : Ain Profession Sport 19€ pour un bulletin de salaire et Dougs 21,60€.

Suggestion, demander d'abord à la FFHB sur l'évolution du logiciel comptabilité, avant de changer.

Les filles de la sélection ne sont pas qualifiées pour les Intercomités Nationaux.

Romain BRUNETTI, alerte Christine RENAUD sur le règlement qui n'est pas équitable, sur le temps de jeux, et le désaccord sur le nombre de buts encaissés, car pénalisant l'équipe féminine de l'Ain.

Eléments apportés par Christine RENAUD :

Privilégier la défense, intensions et initiatives.

La ligue va retravailler sur l'intégralité du temps de jeu.

Trésorerie :

Résultat 2024 : - 29000 € ce qui comprend le départ de Solveig NICOLAS pour la somme d'environ 17000€, et des factures en attente de paiements pour 19000€, cette somme comprend 2 clubs en retard de paiement à hauteur de 13000€ et des dépenses payées en 2024 qui seront sur l'année 2025 entre 5000€ et 6000€.

Budget 2025 à établir avec les présidents de commissions.

Point sur licences de cette saison :

2024/2025 : 2169

2023/2024 : 2151

Nous constatons une hausse chez les féminines, contre une légère baisse chez les masculins.

Prochain CA le 13 mars 2025 à 19H00

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20h50.

Le Président
BRUNETTI Romain